

Département des Côtes d'Armor (22)

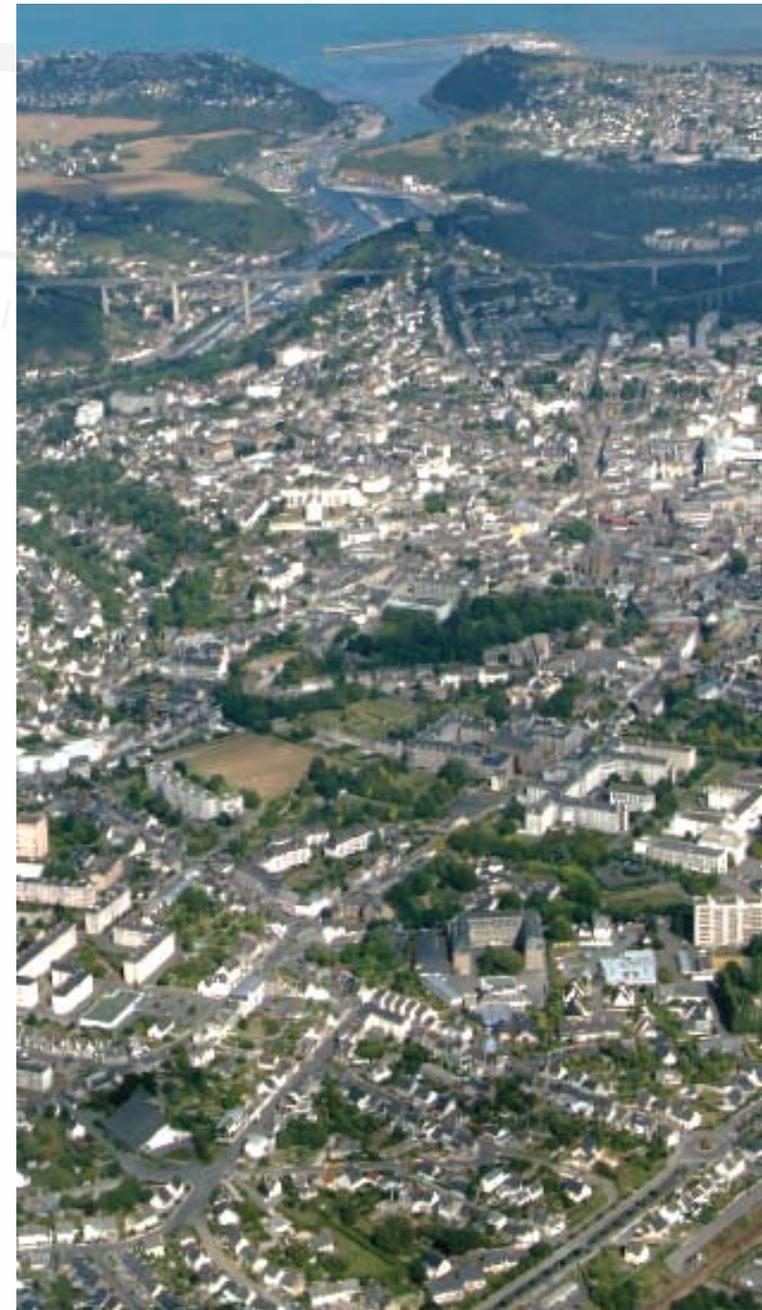


Réunion publique

28 novembre 2012

➤ Sommaire

1. Le SCoT du Pays de Saint-Brieuc : portée, étapes, contenu de l'élaboration
2. Le PADD : portée, contenu et objectifs
3. Réflexions sur les orientations du PADD





➤ 1. Le SCoT du Pays de Saint-Brieuc :
contexte, étapes, contenu de l'élaboration



Qu'est ce qu'un SCOT ?

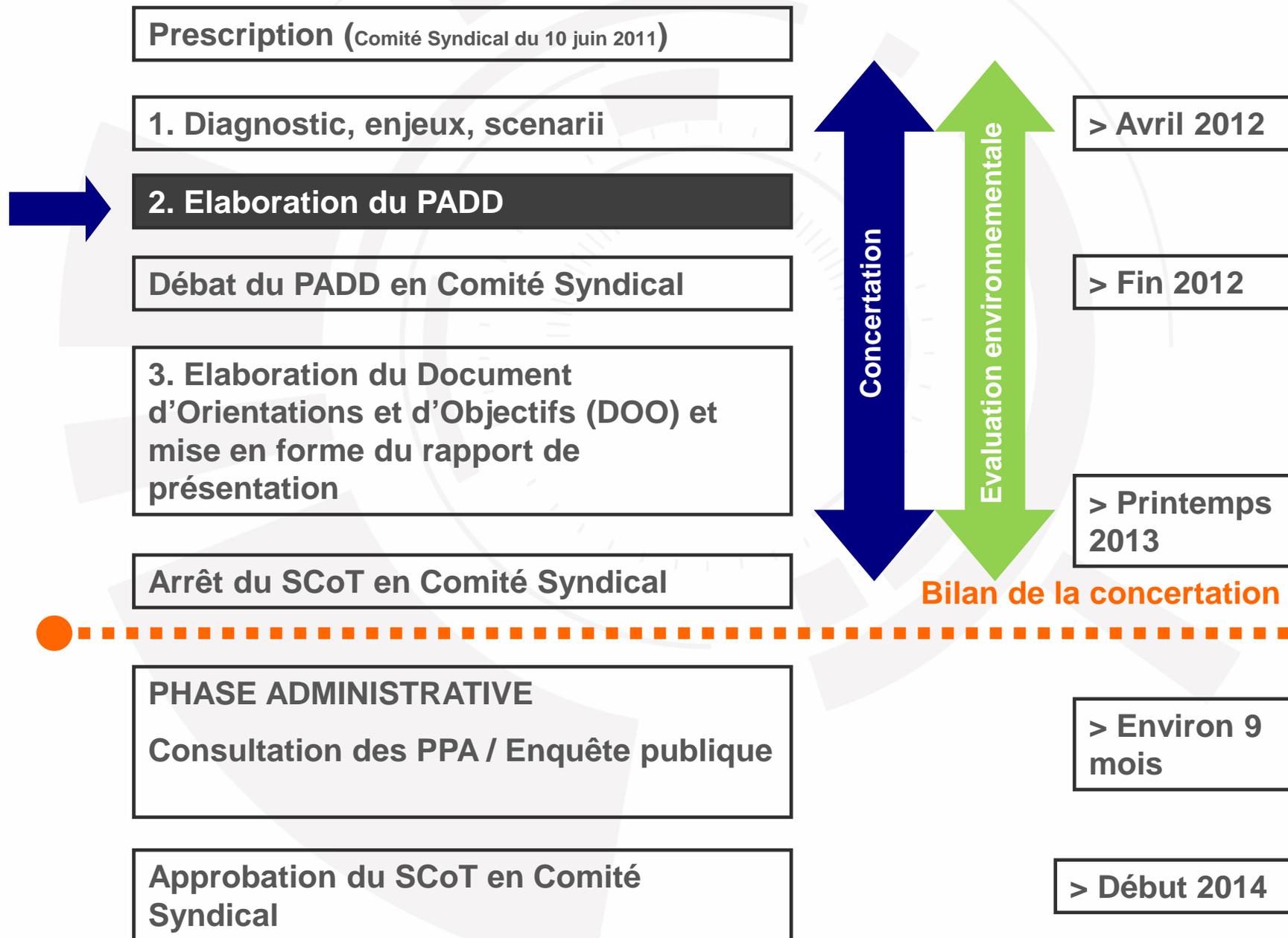
Le SCOT est un document d'urbanisme (issu de la loi SRU de 2000) qui fixe les **orientations générales du développement du territoire et de l'organisation de l'espace** pour les 15 années à venir.

Il doit traiter des questions d'habitat, de déplacements, de développement économique, d'environnement, d'organisation de l'espace...

Il doit permettre d'assurer :

- la diversité de l'habitat et sa mixité sur le territoire
- l'accompagnement du développement économique, touristique et culturel, et des équipements structurants
- l'organisation maîtrisée des déplacements
- la préservation du patrimoine et des ressources naturelles
- la mise en valeur des espaces naturels agricoles, forestiers et des paysages
- la préservation et la remise en bon état des continuités écologiques

Les étapes de la révision du SCoT



Contexte de la révision du SCoT

- > Un SCOT existant , approuvé en janvier 2008 et s'appliquant aux 64 communes du Pays de Saint Brieuc
- > Contexte législatif et réglementaire en constante évolution depuis l'approbation du SCOT en 2008,
- > Réflexions locales en cours (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux, Document d'Aménagement Commercial...)
- > Interrogations soulevées à l'occasion de la mise en œuvre du SCOT dans les PLU

▶ ont conduit à envisager la révision du document en vigueur.

▶ Une révision s'appuyant sur le SCoT en vigueur et les études thématiques existantes



↘ **2. Le PADD :** **Portée, contenu et objectifs**



La place du PADD dans le processus d'élaboration du SCoT

Le PADD occupe une place centrale dans l'élaboration du SCoT.

Il affiche la volonté politique et fonde le document qui lui succède le document d'orientations et d'objectifs (DOO). Il doit fixer le cap, les objectifs et les principes qui vont gouverner le SCOT.

Sa construction résulte d'un état des lieux du territoire et d'une mise en perspective d'hypothèses de développement.

Le PADD n'a pas de valeur prescriptive, à la différence du document d'orientations et d'objectifs avec lequel les PLU devront être compatibles.

➔ C'est un **projet politique**.

➔ C'est un **projet prospectif**.

➔ C'est un **projet déclinable**.

➔ C'est un **projet... cohérent**.

La place du PADD dans le processus d'élaboration du SCoT

Le PADD doit respecter les principes du Développement Durable

- Le principe d'équilibre entre renouvellement urbain et développement urbain d'une part et préservation des espaces naturels, agricoles et paysagers d'autre part,
- Le principe de diversité des fonctions urbaines et de la mixité sociale,
- Le principe de réduction des émissions de gaz à effet de serre, d'utilisation économe et équilibrée des espaces, de préservation des ressources naturelles, de préservation et de remise en état des continuités écologiques et de prise en compte des risques.

Rappel de la stratégie de développement retenue

« Conjuguer attractivité du territoire et accueil de population nouvelle avec préservation des espaces, du cadre de vie et des paysages qui font la richesse et l'identité du Pays de Saint-Brieuc. »

➤ 3. Réflexions sur les orientations du PADD





**Accueillir 30 000 habitants
supplémentaires en 2030 et garantir
une vie de qualité aux 225 000
habitants du territoire**

Accueillir 30 000 habitants supplémentaires en 2030

Éléments de diagnostic

Une forte croissance démographique : + 14 674 hab. entre 1999 et 2008

Une situation contrastée entre les territoires au profit des territoires ruraux

La population est vieillissante surtout sur les communes littorales.

La taille des ménages diminue

Enjeux

- L'accueil de 30 000 habitants supplémentaires.
- La mixité sociale et intergénérationnelle.
- L'attractivité pour les jeunes couples.

Orientations du PADD

Accueil de **30 000 habitants** entre 2014 et 2030.

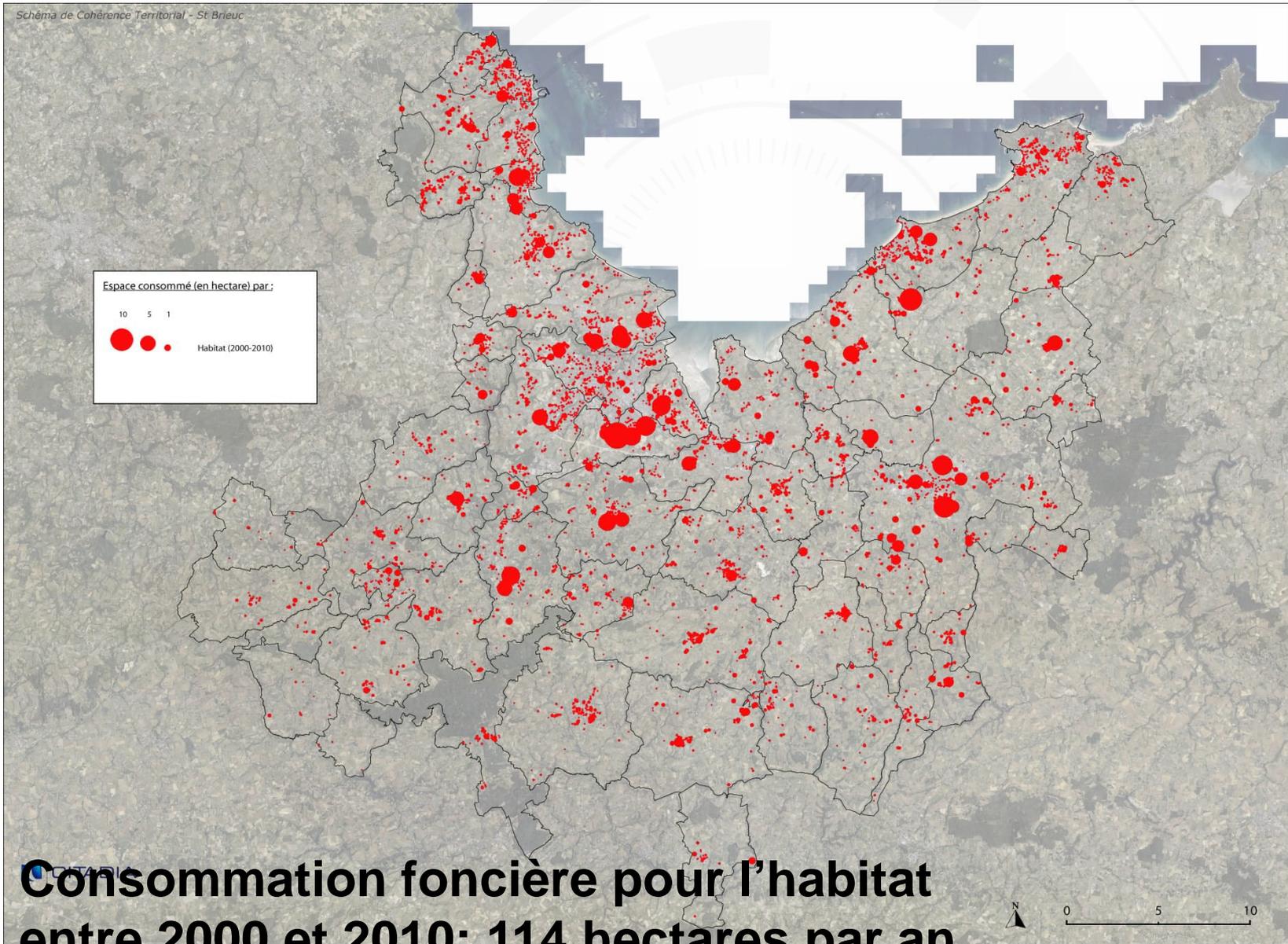
- production de **30 600 logements** (1 800 log / an).
- densité moyenne projetée : **24 log / ha.**
- consommation foncière pour l'habitat estimée **1 270 ha** (75 ha / an) intégrant en priorité les espaces disponibles dans l'enveloppe urbaine.

Densités projetées :

- Pôle de Saint-Brieuc : reprise des densités du PLH (entre 20 et 35 log/ha)
- Pôle de Lamballe : 30 log/ha
- Pôles littoraux : 25 log/ha
- Pôles ruraux : 20 log/ha
- Autres communes du territoire : 15 logements/ha

Consommation foncière par l'habitat (2000-2010)

Consommation d'espace dans le Pays de Saint-Brieuc



**Consommation foncière pour l'habitat
entre 2000 et 2010: 114 hectares par an**

... en répondant aux besoins en logements

Eléments de diagnostic

Un parc de logements composé:

- d'une majorité de résidences principales (souvent des pavillons individuels)
- De peu de résidences secondaires mais concentrées sur le littoral
- De logements souvent anciens et énergivores
- De peu de logements sociaux

Enjeux

- La diversification de l'offre en logements.
- L'équilibre territorial.
- La mixité sociale et générationnelle.
- La qualité de l'habitat
- La performance énergétique des habitants

Orientations du PADD

Accueillir la population dans des logements adaptés.

- Proposer une offre de logements équilibrée sur le territoire
- Répondre aux besoins de la population grâce à une offre adaptée.
 - En encourageant la mixité sociale
 - En proposant des logements adaptés aux évolutions sociétales
 - En promouvant la performance énergétique
 - En encourageant la qualité de l'habitat

... en créant les conditions d'un urbanisme innovant et économe en espace

Eléments de diagnostic

Le territoire est marqué:

- par une urbanisation très consommatrice en espace, étalée et dispersée
- par une uniformisation des formes urbaines
- par un coût du foncier disparate d'un secteur à l'autre

Tous les ans, 114 ha disparaissent au profit de l'habitat (1260 ha depuis 2000)

Enjeux

- Le maintien de la fonction productive agricole du territoire
- La fragilisation des éco systèmes
- L'allongement des distances domicile-travail augmentant les émissions de gaz à effet de serre.
- La préservation du littoral d'une pression urbaine trop importante

Orientations du PADD

Encourager la densification de l'urbanisation et proposer des densités différenciées selon les territoires

Privilégier le renouvellement urbain pour limiter l'étalement urbain

Fixer les conditions de l'extension urbaine y compris sur le littoral

Promouvoir un urbanisme durable alliant respect de l'environnement et performance énergétique.

... en structurant le développement du territoire

Eléments de diagnostic

- Un pays multipolaire mais structuré autour de sa ville centre Saint-Brieuc.
- Une multipolarité engendrant une augmentation des déplacements motorisés et des émissions de gaz à effet de serre.

Enjeux

- La recherche d'un équilibre territorial permettant de guider les ambitions et les orientations de développement.
- Le positionnement de la ville centre et rayonnement du Pays.

Orientations du PADD

Affirmer le rôle moteur de Saint-Brieuc et de son agglomération.

Confirmer le rôle des pôles dans la structuration du développement

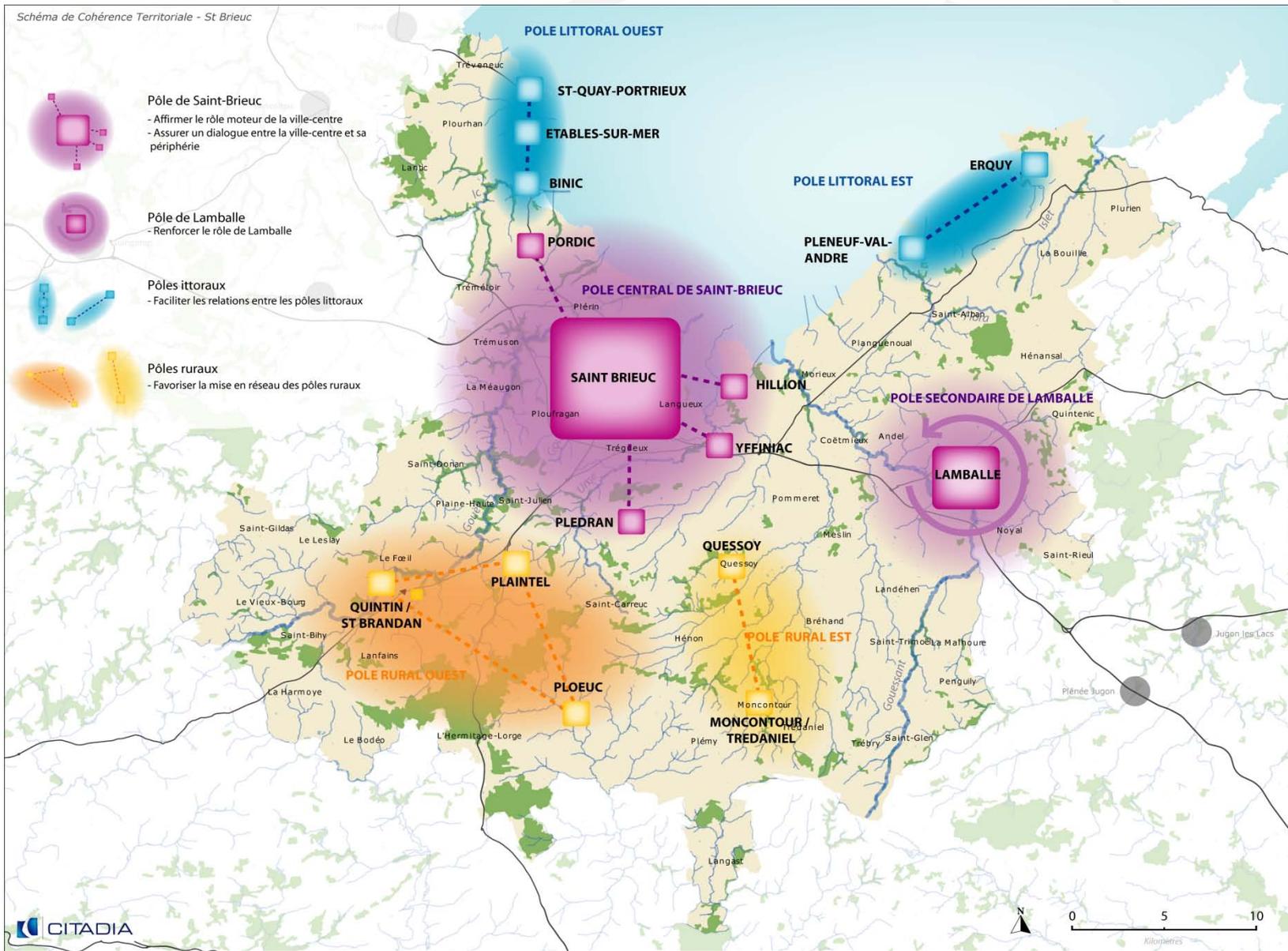
Assurer la dynamique démographique de toutes les communes.

Assurer la mise en réseau du territoire :

- en organisant les déplacements et les services selon la logique des pôles (renforcement des transports collectifs).
- En prévoyant le développement du très haut débit

Organisation de l'espace

Schéma de Cohérence Territoriale - St Brieuc



Un territoire équilibré grâce à une organisation multipolaire

Intervention de Mme RAOULT

CONCEPTION D'UN NOUVEAU QUARTIER



ETUDE DE RENOUVELLEMENT URBAIN





Créer les conditions d'un développement économique valorisant les ressources du territoire

... en préservant l'agriculture

Éléments de diagnostic

- Plus de 60 % des espaces consommés par l'urbanisation sont des terres agricoles
- Une baisse de la SAU (de 74 664 ha en 2000 à 71 461 en 2010) et une hausse de la SAU moyenne par exploitation.
- Des difficultés de remplacement et de renouvellement des générations.
- 3950 emplois liés à la production, 4800 emplois liés à l'agroalimentaire et 700 autres emplois.

Orientations du PADD

Maintenir la fonction agricole et productive du territoire

- ➔ Protéger les espaces agricoles de la pression de l'urbanisation.
- ➔ Encourager le développement durable de l'agriculture.

Enjeux

- ➔ Maintien de la fonction productive du territoire

... en déterminant des espaces privilégiés pour le commerce

Éléments de diagnostic

- Une augmentation des surfaces de vente plus rapide que la croissance de la population
- La tendance à l'installation en périphérie des villes au détriment des centres villes et des centres-bourgs
- Ce modèle développement est très consommateur en espace

Orientations du PADD

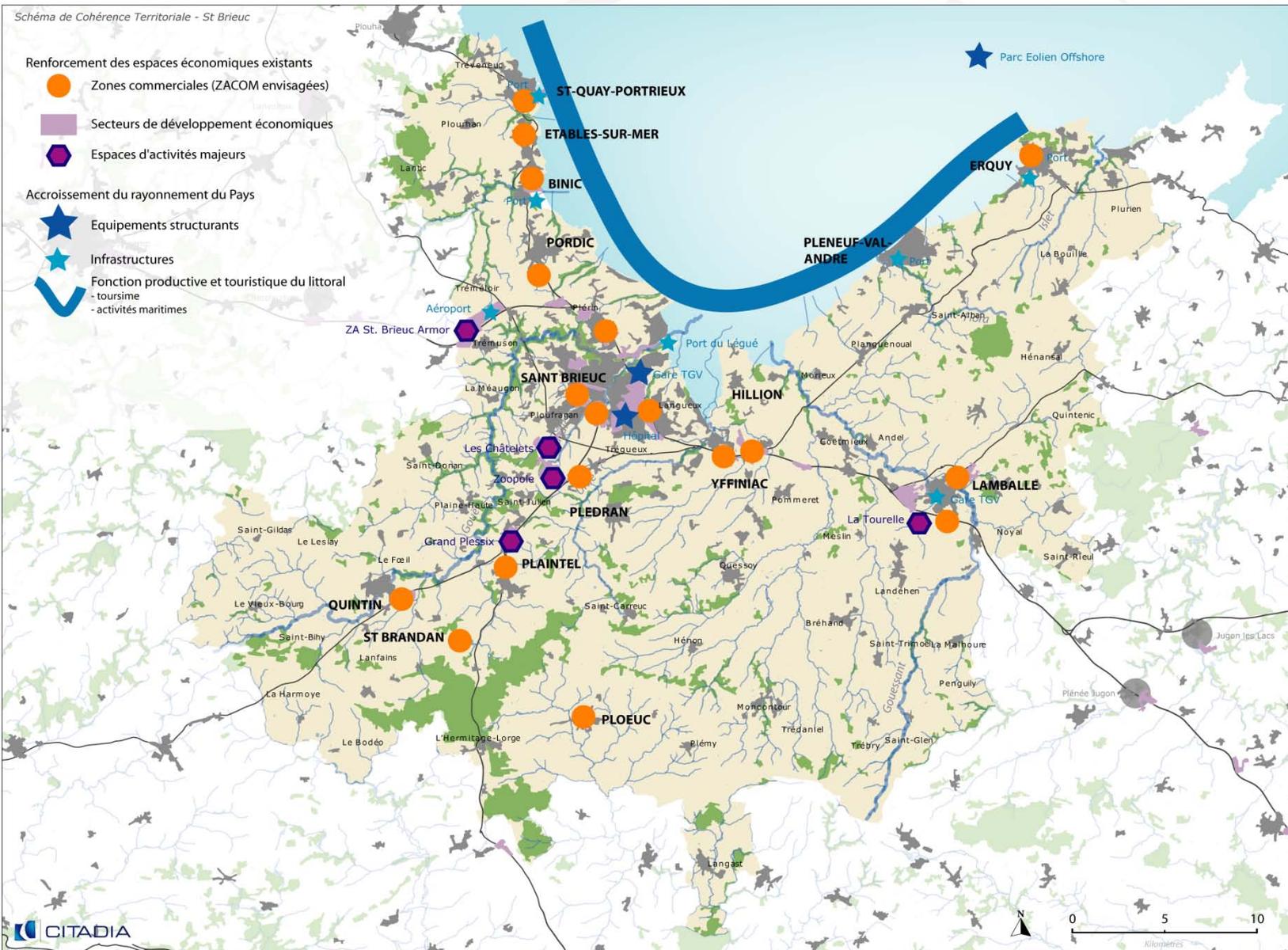
Favoriser le maintien et l'intégration des activités commerciales dans le tissu urbain

Encadrer le développement et la densification des zones d'activités commerciales en périphérie

Enjeux

- L'économie d'espace
- La maîtrise des déplacements automobiles
- Le maintien de la vitalité des centres-bourgs, centres-villes et quartiers.

Economie



Promouvoir une économie entre terre et mer

... en promouvant un tourisme innovant et durable

Eléments de diagnostic

- Une offre touristique essentiellement localisée sur le littoral (75% de l'offre en hébergements = communes littorales).
- Une structure de l'hébergement touristique déséquilibrée (86 534 lits dont 25% seulement de lits marchands ; le reste étant constitué de résidences secondaires).
- 59% des lits touristiques marchands = campings.

Enjeux

- La diversification des pratiques et de l'offre touristique.
- L'attractivité du territoire
- Le respect des sites

Orientations du PADD

Promouvoir un tourisme innovant et compétitif.

- Conforter durablement la capacité d'hébergement touristique du territoire.
- Veiller à des pratiques touristiques respectueuses de l'environnement.
- Adapter les systèmes de transports à la période estivale.

... en aménageant les zones d'activités de manière durable

Eléments de diagnostic

- 180 ha consommés par les activités entre 2003 et 2011 soit 20 ha / an.
- Une localisation privilégiée à proximité de la RN12 (plus de 36% des superficies totales).

Enjeux

- L'accueil des entreprises
- L'attractivité du territoire
- L'économie de foncier
- L'équilibre du territoire.
- Intégration paysagère des espaces d'activité.

Orientations du PADD

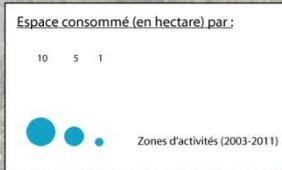
Renforcer les espaces économiques existants.

- En promouvant des espaces d'activités économiques fonctionnels et économes en espace.
- En promouvant les principales zones d'activités économiques de pays.
- En se fondant sur une localisation privilégiée des activités
- En évitant l'étalement des zones d'activités le long des axes routiers

Veiller à l'aménagement durable des sites d'accueil des entreprises.

Consommation foncière - espaces économiques 2000-2010

Schéma de Cohérence Territoriale - St Brieuc



Consommation d'espace dans le Pays de Saint-Brieuc

**Consommation foncière pour les activités
économiques entre 2000 et 2010: 20 ha par an**

0 5 10



Préserver « le capital environnemental » du territoire qui fonde son attractivité et sa qualité

en économisant l'énergie...

Eléments de diagnostic

- Consommations d'énergie: les principaux secteurs consommateurs : bâtiments, transports, industries
- Emissions de Gaz à Effet de Serre: Le poids de notre manière d'habiter le territoire (résidentiel + déplacements = 40 % des émissions de GES)
- Energies renouvelables : couvre 5% des consommations, + 65% depuis 2002 (production éolienne)

Enjeux

- La déperdition énergétique
- L'approvisionnement énergétique
- L'étalement urbain
- L'artificialisation des sols

Orientations du PADD

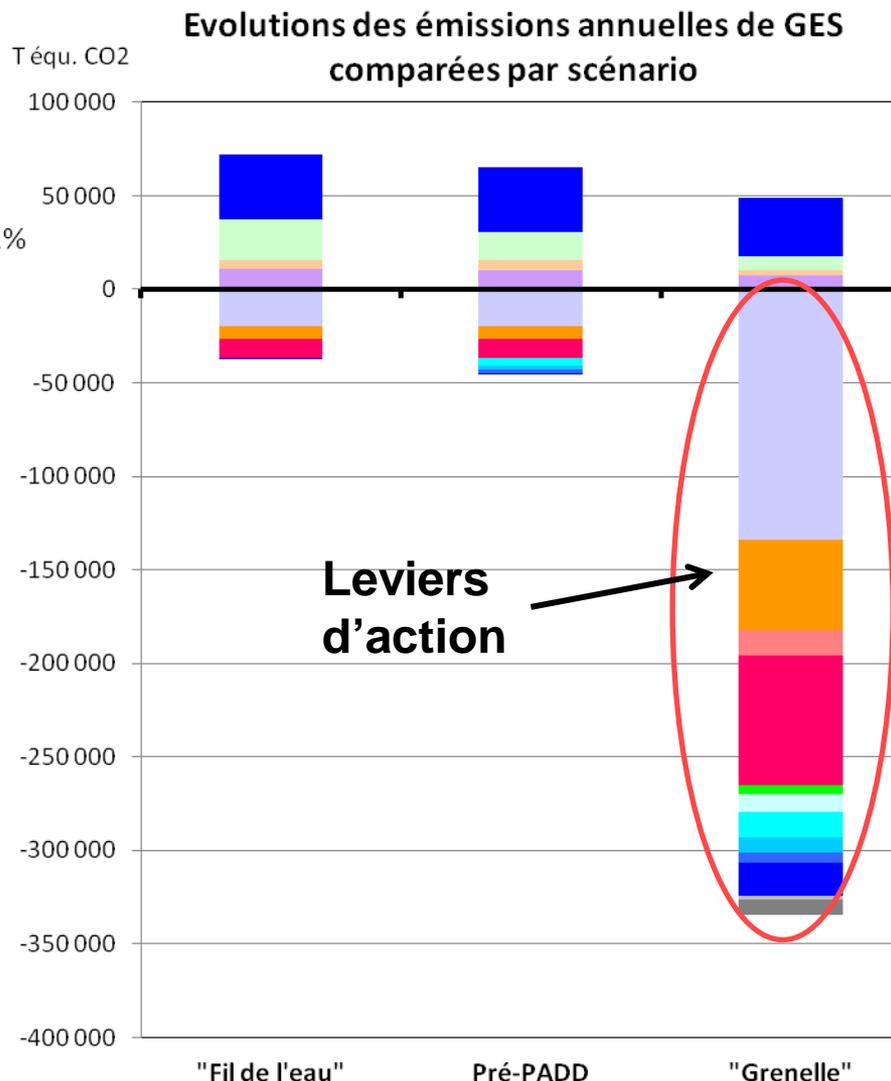
Tendre vers les objectifs du Grenelle de l'environnement :

- En luttant contre la vulnérabilité énergétique des ménages et des entreprises en favorisant la réhabilitation du bâti existant
- En renforçant le niveau de performance énergétique du bâti
- En réduisant les émissions de gaz à effets de serre liées à l'aménagement du territoire
- En favorisant la production locale d'énergie renouvelable
- En adaptant le territoire au changement climatique

Détail des scénarios – outil GES SCoT : résultats

(Comparaison sur la base d'un même nombre d'habitants accueilli)

- Gains émissions déplacements touristiques : 3%
- Gains émissions déplacements marchandises : 1%
- Gains émissions report modal TCSP : 6%
- Gains émissions rapprochement hypermarchés/résidences : 2%
- Gains émissions report modal/travail : 3%
- Gains émissions rapprochement emplois/résidences : 5%
- Gains émissions mobilité interne : 3%
- Emissions accueil population : -11%
- Gains émissions espaces verts et boisés : 1%
- Emissions renouvellement urbain : 0%
- Emissions extension urbaine : -3%
- Gains émissions énergies renouvelables : 24%
- Gains émissions production chaleur : 5%
- Gains émissions réhabilitation tertiaire : 17%
- Emissions tertiaire neuf : -1%
- Gains émissions réhabilitation habitat : 47%
- Emissions habitat neuf : -3%



Intervention de M. ROUILLE

- ✓ Densifier les constructions
- ✓ Favoriser la performance énergétique
- ✓ Soutenir l'amélioration énergétique des bâtiments existants
- ✓ Favoriser le développement des énergies renouvelables
- ✓ Rapprocher zones d'habitat et zones d'activité pour réduire les besoins de déplacement
- ✓ Développer les transports collectifs

... en préservant la biodiversité

Eléments de diagnostic

- Une érosion globale de la biodiversité due à la fragmentation des espaces (urbain, routes, barrages)
 - **50 espèces disparues en 50 ans sur le Pays** (*sources Vivarmor*)
- Des habitats et des espèces rares nombreux et protégés
- Une mosaïque de milieux naturels riches en espèces animales et végétales
- **5 types de milieux étudiés** : aquatique, humide, bois, bocage, milieux ouverts (**associés à des espèces cibles**)

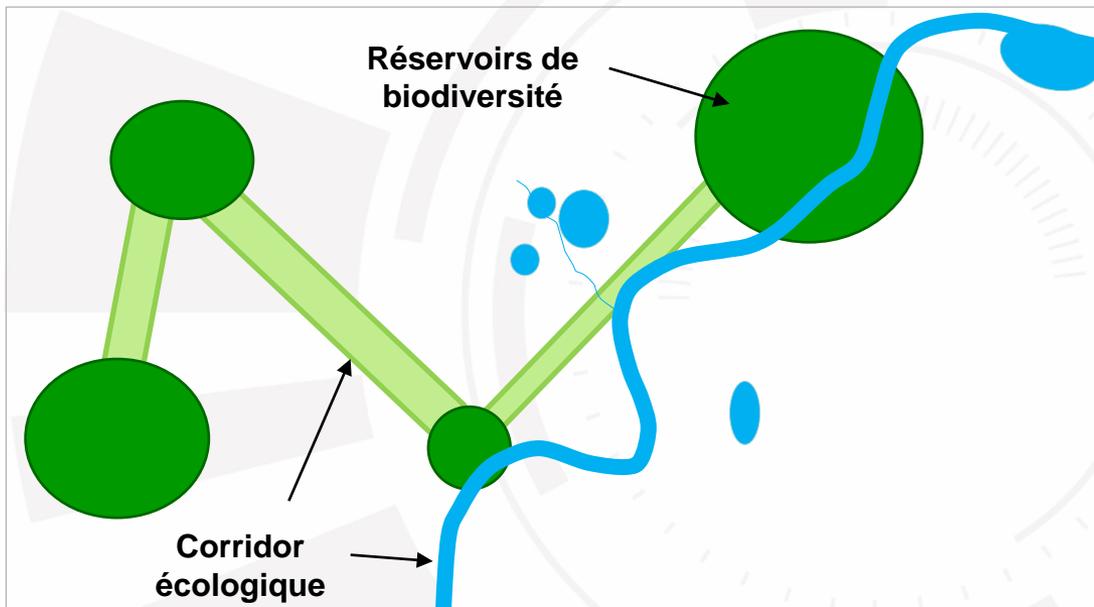
Orientations du PADD

- Préserver les réservoirs de biodiversité en luttant contre l'étalement urbain
- Assurer un bon fonctionnement des continuités écologiques (zones de conflit, connexion des têtes de bassins versants, bocage)
- Garantir la plurifonctionnalité des espaces de la trame verte et bleue (usages, agriculture, tourisme, nature en ville)

Enjeux

- Maintien de la diversité biologique
- Reconnaissance des services rendus par la biodiversité

Qu'est-ce que la trame verte et bleue ?



5 types de milieux étudiés

Occupation / Habitats

Espèces de cohérence TVB

MILIEUX HUMIDES

Zones humides, tourbières



MILIEUX BOISÉS

Bois et forêts



MILIEUX BOCAGERS

Haies et prairies



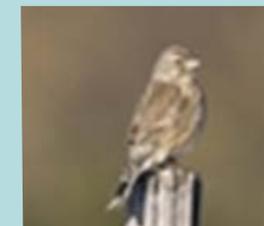
MILIEUX OUVERTS

Milieux agricoles, lande littorale



MILIEUX AQUATIQUES

Enjeu piscicole



... en préservant la qualité de l'eau

Eléments de diagnostic

- **SAGE de la Baie de St Briec** (PAGD validé en sept 2012)
- Les pressions qui s'exercent sur l'eau sont dues à l'urbanisation, aux activités industrielles et agricoles.
- Les zones humides sont soumises à de fortes pression qui les détruisent ou les rendent moins efficaces.

Enjeux

- L'imperméabilisation des sols
- L'accueil de population nouvelle
- La sensibilité du milieu récepteur

Orientations du PADD

Favoriser une gestion qualitative et quantitative de la ressource en eau

- En mettant en adéquation les projets de développement urbain avec l'objectif de moindre rejet dans le milieu
- En contribuant à l'amélioration des systèmes d'assainissement des eaux usées
- En limitant l'imperméabilisation des sols
- En protégeant les zones humides et les cours d'eau identifiés dans le cadre du SAGE

Intervention de M. ROUILLE

